

# CHAMBRE DES COMMUNES

Le mardi 23 février 1971

La séance est ouverte à 2 heures.

## AFFAIRES COURANTES

### LE BIEN-ÊTRE

LE PROJET D'ENTRETIENS ENTRE LE PREMIER MINISTRE ET LES ÉDILES DE TORONTO—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

**M. S. Perry Ryan (Spadina):** Monsieur l'Orateur, à propos d'une question urgente, je me propose de demander le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion aux termes de l'article 43 du Règlement. Le chômage croissant dans la province d'Ontario et ailleurs au Canada a provoqué une crise d'assistance sociale à Toronto, par suite du nombre de ses chômeurs qui est majoré par l'affluence considérable de chômeurs aptes au travail. La ville de Toronto ne refuse à personne les prestations de bien-être. Elle propose un programme d'emploi d'urgence à frais partagés destiné à créer des emplois dans l'immédiat. La ville propose que le gouvernement fédéral...

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je dois interrompre le député sur-le-champ. J'ai signalé maintes fois à la Chambre, notamment la semaine dernière lors d'un débat assez animé à propos de l'application de l'article 43 du Règlement, que les députés peuvent proposer des motions en vertu de l'article 43 pour attirer l'attention de la Chambre sur des questions qu'ils considèrent comme importantes et urgentes, mais ils doivent limiter leur exposé au caractère urgent de l'affaire et il ne doit pas y avoir de débat sur le fond de la question qui fait l'objet de la motion du député.

**M. Ryan:** Je vous remercie, monsieur l'Orateur. J'étais sur le point de terminer mes remarques. Je croyais que quelques mots en guise de préambule étaient nécessaires. La ville de Toronto a demandé un entretien d'urgence avec le premier ministre pour examiner cette proposition. Je propose donc, appuyé par le député de Hillsborough (M. Macquarrie):

Que la Chambre prie le premier ministre de rencontrer le maire et le comité exécutif de la ville de Toronto, afin de discuter le programme d'emplois d'urgence à frais partagés et que le gouvernement examine d'un œil favorable la possibilité de partager les frais de ce programme, afin qu'il soit mis à exécution sans délai.

**M. l'Orateur:** Les députés ont entendu la motion du député de Spadina, laquelle demande le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Comme il n'y a pas unanimité, la motion ne peut être mise en délibération.

\* \* \*

## QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED À LA MASSEY-FERGUSON—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** Je demande le consentement unanime de la Chambre afin de proposer une motion aux termes de l'article 43 du Règlement au sujet d'une question d'urgence. Il s'agit de l'annonce faite aujourd'hui par la société Massey-Ferguson Limited de la mise à pied imminente de 2,750 employés dans deux villes canadiennes.

Appuyé par le député de Norfolk-Haldimand, je propose:

Que la Chambre déplore que le gouvernement n'ait pas réussi à créer un climat économique et psychologique propice à la croissance économique au Canada, d'où il résulte un chômage galopant, et qu'elle exige des mesures immédiates pour rétablir la confiance essentielle à la croissance et au développement.

**M. l'Orateur:** A l'ordre. J'ai certaines réserves quant au genre de motion que le député de Gander-Twillingate propose. Il me semble que la motion est rédigée dans les termes d'une motion de défiance, et je doute que l'article 43 du Règlement soit celui qui en autorise la présentation. Quoi qu'il en soit, les députés ont entendu la motion proposée par le député de Gander-Twillingate; il va de soi qu'elle exige le consentement unanime. Y a-t-il consentement unanime?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. l'Orateur:** Sans consentement unanime, la motion ne peut être mise en délibération.

## QUESTIONS ORALES

### QUESTIONS OUVRIÈRES

LES MISES À PIED À LA MASSEY-FERGUSON—LES MESURES ENVISAGÉES PAR LE GOUVERNEMENT

**M. William Knowles (Norfolk-Haldimand):** Ma question s'adresse au premier ministre. Comme la Massey-Ferguson Limited of Canada a annoncé aujourd'hui la mise à